

Concours ICNA externe 2025

RAPPORT de la Présidente du Jury

1. Commentaires généraux

Le jury d'admissibilité s'est réuni le 10 juin 2025 et le jury d'admission le 23 juillet 2025.

3739 candidats étaient inscrits à l'épreuve, 1106 ont été admissibles et 148 ont été admis sur les 148 places offertes.

Pour les différentes filières, les résultats d'admissibilité sont les suivants :

- Filière MP : 399 admissibles
- Filière PSI : 412 admissibles
- Filière PC : 252 admissibles
- Filière MPI : 43 admissibles

Les résultats d'admission sont les suivants :

- Filière MP : 52 admis en liste principale et 147 en liste complémentaire
- Filière PSI : 52 admis en liste principale et 146 en liste complémentaire
- Filière PC : 41 admis en liste principale et 80 en liste complémentaire
- Filière MPI : 3 admis en liste principale 13 et en liste complémentaire

2. Éléments statistiques

	Places offertes	Candidats inscrits/ candidatures validées avec attestation médicale	Admissibles	Admis	Liste complémentaire
2020	102	2899/1071		102	398
2021	16	2762/1154	92	16	30
2022	81	2801/1095	617	81	237
2023	90	3131/1578	794	90	281
2024	143	3329/1943	987	143	330
2025	148	3739/2093	1106	148	386

3.Rapport de l'épreuve d'entretien avec le jury

Epreuve orale d'entretien avec le Jury

L'épreuve d'entretien avec le jury s'est globalement bien déroulée. Les prestations des candidats ont été de qualité très différente, tant sur la maîtrise de la langue française, la facilité à s'exprimer oralement de façon claire, les connaissances du métier de contrôleur aérien et ses spécificités, celles du secteur aéronautique général, l'actualité générale ou encore la connaissance de soi.

Le nombre de candidats admissibles a entraîné des journées relativement chargées pour les examinateurs de l'épreuve. Toutefois, les retours des examinateurs ont montré que cette charge était tout à fait gérable.

De plus, depuis plusieurs années, les examinateurs remontent certaines difficultés à mettre en cohérence leur analyse de la compatibilité de la prestation des candidats avec l'exercice du métier de contrôleur aérien et les critères de la grille d'évaluation. En effet, la note éliminatoire de 8 est relativement basse et peut être rapidement atteinte sans tenir compte de critères dimensionnants dans l'évaluation de la capacité à exercer le métier de contrôleur aérien. Une remontée de cette note éliminatoire de 8 à 10 serait de nature à mieux armer les examinateurs sans pour autant obérer les chances des candidats.

Enfin des difficultés informatiques ont été rencontrées pour certains débuts de journée : à ce titre, une intervention auprès du prestataire semble nécessaire afin de sécuriser les modalités des futurs oraux.

4.Elements généraux

Sur les 1106 candidats admissibles, un nombre important et en hausse d'environ 20% de démissionnaires entre l'écrit et l'oral a été constaté, répartis comme suit :

- MP : 61
- PSI : 84
- PC : 64
- MPI : 6

Ceci peut, au moins en partie, s'expliquer par certains oraux tardifs du concours ICNA pour lesquels les candidats avaient reçu des résultats positifs pour d'autres concours.

Par ailleurs, un nombre significatif de notes éliminatoires ont été attribuées lors des épreuves orales :

- MP : 140
- PSI : 131
- PC : 68

- MPI : 21

Sur les 1106 candidats admissibles, et en regard des 534 candidats classés, 357 candidats sont concernés par ces notes éliminatoires dont 305 pour l'oral d'anglais. Parmi eux, 187 ont obtenu une note comprise entre 10 et 12.

En effet, si le niveau d'anglais est une composante essentielle du métier de contrôleur aérien, ses critères d'évaluation ont changé lors de l'intégration du concours ICNA à la banque CCINP. Ainsi au-delà de la maîtrise de la langue, la capacité à s'exprimer longtemps et la culture générale sont désormais un critère important d'évaluation ainsi que le précise le rapport CCINP 2024 concernant l'épreuve orale de langue vivante. De plus, une note éliminatoire de 12 à l'épreuve d'oral d'anglais du concours CCINP est très discriminante du fait de sa proximité avec la moyenne des notes obtenues à cette épreuve (12,73 en 2024). Par ailleurs, depuis quelques années, le nombre de candidats retenus sur liste complémentaire est tout juste suffisant pour permettre un recrutement à la hauteur des places offertes. Ainsi, statistiquement, pour recruter à la hauteur des places offertes en 2025, un nombre de 600 candidats classés aurait été pertinent en regard de l'évaporation constatée lors de l'appel des candidats.

A titre d'illustration, sur le concours 2023, 116 candidats ont obtenu pour seule note éliminatoire à l'oral une note d'anglais comprise entre 10 et 12. Parmi eux, 80 auraient pu être classés.

De ce fait le jury préconise un abaissement de la note éliminatoire à l'épreuve d'oral d'anglais de 12 à 10.

5. Conclusion

Le concours 2025 s'est déroulé de manière nominale. A noter toutefois les points de vigilance concernant les modalités logistiques de l'épreuve d'entretien avec le jury. Par ailleurs, le nombre de candidats pouvant être classés est statistiquement faible en regard des places offertes et l'évolution à la hausse de la proportion des désistements aux épreuves d'oral est préoccupante.

A ce titre, le jury préconise que les notes éliminatoires des épreuves d'oral d'entretien avec le jury et d'oral d'anglais soient respectivement portées de 8 à 10 et de 12 à 10.

La Présidente et le Jury félicitent une nouvelle fois les acteurs de l'organisation et du suivi de ce concours 2025.

La Présidente du jury



Estelle LE GUILCHER